

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue par visioconférence, le 17 mars 2021 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Danny Lavoie (Auclair), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), Mme Mélissa Lord (St-Louis-du-Ha ! Ha !), M. Renaud Valcourt (St-Marc-du-Lac-Long) et M. André Chouinard (St-Michel-du-Squatec), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Il est proposé par Mme Céline Dubé Ouellet, appuyé par Mme Vicky Ouellet, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-1533

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 17 février 2021.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par Mme Mélissa Lord, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 17 février 2021 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-1534

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 15 MARS 2021

Bell Canada	626.20 \$
DAS Fédéral	2 576.51 \$
DAS Provincial	7 335.16 \$
Hydro-Québec	1 017.41 \$
Les Exploitations JAFFA Inc	99 275.81 \$
Master Card	536.22 \$
MonBuro.ca	85.38 \$
Transport Guy Levasseur Inc	2 828.39 \$
Tribu Communication Web	424.35 \$
Virement C. Pop. vers BNC	100 000.00 \$
Total payés	214 705.43 \$

COMPTES À PAYER AU 15 MARS 2021

Avantis Coopérative	154.75 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	78.78 \$
Campor	8 128.73 \$
Conteneurs KRT Inc	6 569.68 \$
C.S.S. du Fleuve-et-des-Lacs	632.37 \$
Groupe EMS	2 410.56 \$
Harnois Énergies	1 641.96 \$
Imprimerie Excel Inc	4 511.55 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	128.77 \$
La capitale assurance	2 981.63 \$
Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup	390.92 \$
Laurentide Re/Sources inc	2 044.79 \$
Les Entreprises Camille Ouellet	3 975.21 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Marisol Dionne	135.00 \$
MonBuro.ca	228.46 \$
Municipalité de Dégelis	3 564.00 \$
Pages Jaunes	86.88 \$
Pièces Témis Inc	9.19 \$
Potvin Jacinthe	35.96 \$
SAAQ	1 971.98 \$
Service Accès-emploi	12 512.46 \$
Services Sinistres express	287.44 \$

Simetech Inc	3 074.67 \$
Société V.I.A. Inc	15 035.00 \$
Toromont Cat (Québec)	176.46 \$
Tribu Communication	848.70 \$
Exploitation JAFFA	97 536.70 \$
Total à payer	169 281.37 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
2021-1535

4) ADMINISTRATION

a) États financiers vérifiés au 31 décembre 2020

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2020. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton.

Il est proposé par Mme Mélissa Lord, appuyé par M. Claude H. Pelletier, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
2021-1536

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi.

b) Suivi – Embauches d'employés

La RIDT a procédé à l'ouverture de 3 postes sur les différentes plateformes de recherche d'emploi. Il s'agit de manœuvre - Écocentre Témiscouata-sur-le-Lac, chargé/e de projets et conseiller/ère en communication et en sensibilisation

c) Aide-mémoire de collecte 2021-2022

Les aide-mémoires sont produits et les aimants sont en cours d'installation sur les 11 000 exemplaires. La distribution aura lieu dans la semaine du 22 mars prochain.

Pour les municipalités des quantités supplémentaires seront disponibles pour les résidents saisonniers et quelques exemplaires seront aussi à disposition dans les 4 écocentres.

d) Collecte des encombrants – Printemps 2021

Les inscriptions pour la collecte des encombrants du printemps 2021 seront possibles du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai prochain.

Comme l'année dernière, il n'y aura pas de collecte d'encombrants à l'automne et la RIDT essaiera d'envoyer le maximum de matériaux collectés se faire traiter et valoriser chez Conteneurs KRT au lieu d'être enfouis.

5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

a) Caractérisation des déchets entrants au LET de Dégelis

Comme cela avait été mentionné lors du dernier conseil d'administration, il est nécessaire de faire procéder à une caractérisation des déchets enfouis au lieu d'enfouissement de Dégelis. Cet exercice permettra de connaître la composition moyenne des matières et de pouvoir planifier plus adéquatement les actions pour le prochain PGMR.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. André Chouinard, d'accepter l'offre de services professionnels déposée par Chamard Stratégies Environnementales pour la caractérisation à destination des ordures municipales de la MRC de Témiscouata.

Le coût prévu pour réaliser cette caractérisation est de 25 850 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
2021-1537

6) GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

a) Mise en place des dépôts municipaux pour les résidus verts

Le printemps arrivant assez vite, la RIDT souhaite relancer chaque municipalité afin que les dépôts municipaux pour les résidus verts soient mis en place au début de l'été.

Maxime Groleau et le chargé de projets effectueront les suivis avec chacune des municipalités.

7) ÉCOCENTRES

a) Achat d'un lift électrique (type gerbeur) pour les opérations à Dégelis

Afin de faciliter les opérations sur le site de Dégelis, tant au niveau des matières recyclables qu'au niveau de la tubulure d'érablières, la RIDT pourrait effectuer l'achat d'un équipement de type Gerbeur.

Il s'agit d'un gros transpalette qui possède un moteur électrique pour rouler et pour soulever des palettes. Le prix d'achat neuf tourne aux environs de 10 000 \$ en fonction des modèles et des « options ».

Toutes les manipulations de palettes pourraient être faites avec cet équipement, y compris le chargement des remorques lors de l'envoi des matériaux triés. L'utilisation est facile et sécuritaire pour les employés et évite d'utiliser le loader pour ces tâches.

Il est proposé par Mme Céline Dubé-Ouellet, appuyé par Mme Vicky Ouellet, de mandater M. Maxime Groleau pour effectuer l'achat d'un équipement de type gerbeur entièrement motorisé et électrique. Ses fonctions devront répondre aux besoins opérationnels sur le site de Dégelis et le coût d'achat livré ne devra pas dépasser 10 000 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-1538

b) Renouvellement – Modification de la tarification à l'entente avec Société VIA

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, la RIDT a bonifié les frais versés à la Société VIA pour le traitement des matières recyclables qu'elle reçoit du Témiscouata. Différents centres de tri de matières recyclables de la province ont toujours de la difficulté à trouver des marchés stables pour certaines matières triées et/ou que les prix de vente de certains matériaux sont bas et pourraient mettre en péril les opérations de traitement.

Pour la Société VIA, centre de tri en contrat avec la RIDT, la baisse des prix du marché entraîne des pertes importantes même si les matériaux sont tout de même recyclés. Les coûts reliés aux activités de tri et de mise en marché des matières recyclables sont admissibles aux compensations versées par Recyc-Québec.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. André Chouinard, que la RIDT accepte de verser un montant supplémentaire de 54 \$/tonne à la Société VIA pour le tri et la mise en marché des matières recyclables. Ce montant servira d'aide financière du fait de l'instabilité des marchés et son versement sera effectif à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021. Ce soutien financier supplémentaire sera valide pour une durée d'un an et prendra fin au 31 mars 2022.

La RIDT pourra alors, selon les informations et la situation qui prévaudra à ce moment, décider de poursuivre le versement de ce montant supplémentaire ou non.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-1539

8) VARIA

a) Vente de matériaux récupérés dans les écocentres

Depuis quelques années, la RIDT ne vend ou ne donne plus de matériaux à partir des écocentres de Dégelis, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac. En raison de la pandémie actuelle, les ventes de matériaux qui avaient lieu à l'écocentre de Pohénégamook étaient aussi arrêtées. Dernièrement, la RIDT a reçu plusieurs demandes car des personnes souhaiteraient pouvoir y effectuer des achats.

Bien que la réutilisation fasse partie des principes favorisés généralement par la RIDT, le contexte actuel du COVID19 et le mode d'opérations des écocentres ne permettent pas de garantir un fonctionnement de revente 100 % sécuritaire et sans trop de surcharge pour les employés sur place.

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet, que la RIDT continue de ne pas effectuer de revente ou de don dans ses 4 écocentres. Lorsque la situation sanitaire sera à nouveau normale, la revente pourra redébuter à l'écocentre de Pohénégamook. Une vente de garage pourrait alors être organisée en collaboration avec un organisme du milieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-1540

9) PROCHAINE RENCONTRE

- Mercredi 21 avril 2021
- Mercredi 19 mai 2021
- Mercredi 16 juin 2021
- Pas de rencontre en juillet 2021
- Mercredi 25 août 2021 (4<sup>ème</sup> mercredi)
- Mercredi 15 septembre 2021
- Mercredi 20 octobre 2021
- Mercredi 17 novembre 2021
- Mercredi 15 décembre 2021

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. André St-Pierre de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-1541

---

Yves Lebel, Président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier